

PROGRAMME CONJOINT "PATRIMOINE, TRADITION ET CREATIVITE AU SERVICE DU  
DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA MAURITANIE"

## **RAPPORT NARRATIF FINAL**

**Participating UN Organization(s)**  
*indicate the lead agency:* UNESCO  
PNUD, UNFPA

**Sector(s)/Area(s)/Theme(s)**  
Fenêtre Culture et Développement

**Joint Programme Title**  
"PATRIMOINE, TRADITION ET CREATIVITE  
AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE  
DE LA MAURITANIE"

**Joint Programme Number**  
Programme No : 1804

**Joint Programme Cost**  
**[Sharing - if applicable]**

**[Fund Contribution):**           **3 560 293 USD**

UNESCO   1 223 290 USD  
PNUD       1 313 839 USD  
UNFPA      1 023 164 USD

**Govt. Contribution:**  
**Agency Core**  
**Contribution:**  
**Other:**

**TOTAL:   3 560 293 USD**

**Joint Programme [Location]**

**Region (s):**                   - Adrar-Assaba-  
  Nouakchott

**Final Joint Programme Evaluation**

**Final Evaluation Done**    Yes    No  
**Evaluation Report Attached**    Yes    No  
**Date of delivery of final report :** juillet 2013

**Joint Programme Timeline**

**Original start date** février 2009  
**Final end date:** février 2013

## **Participating Implementing Line Ministries and/or other organisations (CSO, etc.)**

### **Partenaires Institutionnels :**

#### **- Au niveau national :**

- Ministère chargé de la Culture, de la Jeunesse et des Sports (MCJS)
- Ministère chargé du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme (MCIAT)
- Fédération du Tourisme
- Chambre Nationale de l'Artisanat et des Métiers
- Autorités administratives régionales
- Autorités communales
- PROCAPEC

### **Partenaires de la société civile :**

- Les fédérations régionales de l'artisanat,
- Les réseaux régionaux des jeunes,
- La chambre des métiers,
- Les centres de formation professionnelle d'Atar et de Kiffa,
- Les consultants, bureaux d'études etc
- Association pour la Renaissance du Pular en République Islamique de Mauritanie (ARPRIM)
- Association des Hommes de Théâtre de Mauritanie
- Association pour la Promotion de la Culture et de la Langue Soninké (AMPLCS)
- Association pour la Promotion de la langue Wolof en République Islamique de Mauritanie (AROLAWORIM)
- AT'Art : Festival de Medh d'Atar
- Ass. Culturelle et Sportive de l'Assaba (ACSA) : Festival des musiques traditionnelles de Kiffa
- Association Culturelle et Sportive Imraguène : Festival de la culture Imraguène
- Association des Guides touristiques de Mauritanie : Festival du tourisme saharien de Chinguetti
- Fondation des Villes Anciennes : Festival de Ouadane
- Mairie de Boghé : Festival des Cultures du Fleuve
- Le Théâtre populaire : Animation et sensibilisation

## I. PURPOSE

### a. Provide a brief introduction on the socio economical context and the development problems addressed by the programme

Le Programme conjoint "Patrimoine, Tradition et Créativité au service du développement durable de la Mauritanie", financé par le F-OMD pour un montant initialement prévu de 7 500 000 \$ US et mis en œuvre conjointement sur une période allant de février 2009 à février 2013 par les agences SNU (PNUD, UNESCO et UNFPA) avec les ministères en charge de la culture, de l'artisanat et du tourisme est une initiative originale et audacieuse de réduction de la pauvreté, particulièrement des jeunes et des femmes, en s'appuyant sur la richesse du patrimoine culturel mauritanien à travers le développement et la promotion des produits culturels, artisanaux et touristiques dans des zones cibles du pays.

Le Programme conjoint prévu pour être exécuté en trois ans a bénéficié d'une extension sans coût d'une année portant la durée d'exécution à quatre années. La mise en œuvre est marquée par deux phases, la première allant du démarrage à l'évaluation à mi-parcours en septembre 2010 et la seconde phase couvrant la période suivante et caractérisée par un recentrage des activités et une revue du cadre de résultats avec une polarisation sur des activités à impact direct sur les bénéficiaires. Cette deuxième phase va d'octobre 2011 (date de virement de la deuxième tranche de fonds) à février 2013 (fin du projet), soit environ 16 mois. La période post évaluation à mi-parcours d'octobre 2010 au virement de la deuxième tranche a été dominée par des activités de réajustement, d'examen et d'approbation du recadrage par la partie nationale, les agences et le secrétariat du F-OMD.

#### Contexte

La République Islamique de Mauritanie d'une superficie de 1 030 700 km<sup>2</sup> pour une population de 3,2 millions habitants<sup>1</sup> est classée au 155<sup>ème</sup> rang sur 187 pays avec un indice de développement humain de 0,467<sup>2</sup> en croissance de 0,5% par an depuis 1980 (0,340). L'économie mauritanienne avec un PIB par habitant de 1194 \$ us est portée principalement par le secteur tertiaire (transports, commerce, services, télécommunications) suivi des industries extractives (contribution au PIB de 21% en 2012) couvrant le fer, le cuivre, l'or et le pétrole. Le secteur primaire (agriculture, élevage, pêche) dont dépendent 50% de la population vient en 3<sup>ème</sup> position avec une contribution au PIB de 19,9% en 2012.

Le profil de pauvreté est marqué par une incidence de 42%<sup>3</sup> accentué en zone rurale (59,4%). La Mauritanie a enregistré entre 1990 (incidence de 56,6%) et 2008 une réduction du taux d'incidence de la pauvreté de 14,6% soit en moyenne 0,8% par an.

En 2010, les progrès dans la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement présentent un tableau contrasté<sup>4</sup> avec la perspective d'atteinte en 2015 des OMD 2 et 6, et de la composante approvisionnement en eau de l'OMD 7, tandis que sur les OMD 1 et 3, des progrès significatifs sont relevés mais ne permettront pas d'atteindre les cibles en 2015. Par contre, la situation reste préoccupante pour les objectifs 4, 5 et composante environnement et assainissement de l'OMD 7, les secteurs de l'emploi et les aspects d'équité-genre où des déficits importants sont notés.

<sup>1</sup> Statistiques de l'année 2008.

<sup>2</sup> Année 2012

<sup>3</sup> Année 2008

<sup>4</sup> Rapport 2010 sur les Progrès vers l'atteinte des OMD en Mauritanie.

Sur les progrès<sup>5</sup> dans l'application des principes de la Déclaration de Paris, le pays a atteint les objectifs de deux indicateurs (i- des systèmes nationaux fiables de gestion des finances publiques et ii- renforcement des capacités par un soutien coordonné) et a réalisé d'importants progrès pour trois autres (i- utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques, ii- utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés, iii- missions conjointes sur le terrain). Pour les sept autres indicateurs de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris, la Mauritanie devra relever d'importants défis, notamment le renforcement des capacités des gestionnaires de projets, le renforcement de la concertation et de l'évaluation mutuelle, l'amélioration des structures de gestion des projets et la qualité de la production des données statistiques.

La Mauritanie et trois Agences des Nations Unies ont eu recours, en 2008, au Fonds mis en place grâce à une généreuse contribution du gouvernement espagnol en vue de la réalisation des OMD et ont bénéficié du financement du Programme conjoint "Patrimoine, Tradition et Créativité au service du développement durable de la Mauritanie" objet du présent rapport narratif final.

Le contexte national dans lequel le programme fut conçu et mis en œuvre est assez particulier. En effet, entre 2005 et 2009, le pays a connu différents changements institutionnels majeurs passant d'une transition démocratique à des élections en 2007 puis d'un changement de régime en 2008 à de nouvelles élections en 2009. Ces différents bouleversements accompagnés de changements d'orientations politiques, des ministres et des responsables techniques différents sur la phase de conception et la phase de mise en œuvre, les contraintes liées à l'agenda du pays relatives aux processus électoraux et l'attentisme des partenaires techniques et financiers liés au contexte pays sur les périodes de bouleversements, n'ont pas manqué d'incidence sur le Programme.

#### **a. List joint programme outcomes and associated outputs as per the final approved version of the joint programme Document or last agreed revision**

##### Cadre de résultats du programme

Le document de projet signé le 25 novembre 2008 dispose que le programme poursuit l'obtention de quatre effets par la réalisation d'un ensemble de 17 produits et 43 activités. Les 4 effets escomptés sont: Effet 1: L'état du potentiel de développement des produits et services culturels est identifié et les modalités d'intervention et de coordination sont définies, et prennent en compte la dimension genre; Effet 2: Les capacités nationales à créer et à promouvoir des entreprises culturelles sont renforcées; Effet 3: Les capacités et les moyens de gestion, de conservation et de valorisation du patrimoine culturel sont renforcés au niveau national et local; Effet 4: Autour du patrimoine culturel, des activités génératrices de revenus sont développées, expérimentées et diffusées.

La mission d'évaluation à mi-parcours a recommandé "un recadrage complet du Programme conjoint" qui devrait donner comme produit un nouveau document de programme conjoint. Dans la tentative de recentrage, l'exercice s'est limité à une refonte du cadre de résultats qui a retenu trois (3) effets, six (6) produits et trente-deux (32) activités à conduire. Le nouveau cadre de résultats du programme comprend ainsi:

##### Effets :

---

<sup>5</sup> Efficacité de l'aide 2011: Progrès accomplis dans la mise en oeuvre de la Déclaration de Paris - volume II Chapitres pays.

Effet Programme conjoint: Réduction de la pauvreté et autonomisation des femmes et des jeunes à travers l'augmentation du nombre de femmes et de jeunes travaillant dans les secteurs de la culture, de l'artisanat et du tourisme

Effet 1: L'état du potentiel de développement des produits et services culturels est identifié et les modalités d'intervention et de coordination sont définies, expérimentées et prennent en compte la dimension genre.

Effet 2: Les capacités nationales à créer et à promouvoir des entreprises culturelles sont renforcées.

Effet 3: Les capacités de gestion, de conservation et de valorisation du patrimoine culturel sont renforcées au niveau national et local.

### Produits:

PRODUIT 1: Le potentiel de développement des produits et services culturels et touristiques existants dans les zones d'intervention du programme est analysé et les données statistiques sont rendues disponibles.

PRODUIT 2: Des projets porteurs, articulant industries créatives et tourisme culturel et naturel pour la lutte contre la pauvreté et valorisant la diversité culturelle sont réalisés prioritairement au profit des femmes et des jeunes dans les zones d'intervention du programme.

PRODUIT 3 : Des formations répondant aux besoins des intervenants dans les secteurs de la culture, de l'artisanat et du tourisme sont disponibles et mises en œuvre.

PRODUIT 4: Des activités génératrices de revenus dans le secteur du tourisme culturel et naturel particulièrement au profit des femmes et des jeunes, sont développées.

PRODUIT 5 : Des politiques nationales intégrées, sensibles au genre et axées sur les OMD, liant culture, artisanat tourisme et développement, sont élaborées et les capacités des institutions nationales renforcées pour leur mise en œuvre.

PRODUIT 6: Des manifestations interculturelles servant de produits touristiques ayant un fort potentiel de développement dans les zones d'intervention du programme, sont promues et soutenues.

### Ressources financières du programme

Il avait été prévu au départ un coût global du Programme de \$ 7 500 000 entièrement financé par le F-OMD et réparti ainsi entre les agences: PNUD \$ 1 869 290; UNFPA: \$ 2 086 500; UNESCO: \$ 3 544 210. Sur l'enveloppe globale du programme \$ 6 075 198 sont affectés à la réalisation des activités (81%); 691 800 pour la coordination et autres frais d'appui à la mise en œuvre (9%); \$ 172 346 pour le suivi-évaluation (2%) et \$ 70 000 (1%) pour la communication sur le programme et capitalisation de ses expériences; \$ 490 654 (7%) pour frais de gestion des agences, soit \$ 231 864 pour l'UNESCO, \$ 122 290 pour le PNUD et \$ 136 500 pour l'UNFPA.

Le recadrage du programme après l'évaluation à mi-parcours a induit une nouvelle répartition du budget du programme entre les agences du fait d'une revue des activités à réaliser, soit PNUD \$ 2 522 941 (34%); UNFPA: \$ 2 026 537 (27%); UNESCO: \$ 2 950 522 (39%). Il sera ensuite procédé à des ajustements par le Secrétariat du MDGF qui ont fait que finalement seul un montant de 3 560 293 USD a été mis à disposition des Agences.

## **b. Explain the overall contribution of the joint programme to National Plan and Priorities**

### Portée du programme

- Le Programme conjoint "Patrimoine, Tradition et Créativité au service du développement durable de la Mauritanie" est une réponse innovante aux efforts de lutte contre la pauvreté fondée sur une démarche originale d'optimisation du potentiel culturel, artisanal et touristique du pays pour lutter contre la pauvreté et contribuer substantiellement à la réalisation de l'ODD 1 dans les zones d'intervention et tirer vers le haut les progrès vers l'atteinte de cet ODD au plan national. Il constitue autant un canal de valorisation du patrimoine culturel mauritanien relativement peu appuyé durant les décennies passées.
- La finalité recherchée est de positionner la culture comme levier du développement en apportant un appui au gouvernement mauritanien et aux opérateurs privés ou communautaires œuvrant dans les secteurs de la culture, du tourisme et de l'artisanat. Il s'agissait comme challenge pour le programme i) d'assurer à la fois la sauvegarde et la valorisation du patrimoine mauritanien et ii) de permettre aux travailleurs culturels de vivre de leurs produits en favorisant des opportunités de création d'emplois et d'amélioration des revenus dans les zones d'intervention.

**c. Describe and assess how the programme development partners have jointly contributed to achieve development results**

Les résultats attendus du programme étant en cohérence parfaite avec les priorités nationales de développement du secteur de la culture, les partenaires impliqués dans la gestion et la mise en œuvre du programme se sont fortement mobilisés pour créer une véritable synergie des actions. Les études lancées en début de programme ont permis non seulement d'identifier les secteurs à valeurs ajoutées certaines et les acteurs clefs pouvant être porteurs de projets innovants mais aussi ont servi à créer une vision commune des actions à développer. L'action de plaidoyer et de communication autour des activités du programme ont permis de porter à l'échelle nationale certains résultats réalisés au niveau régional ou local. Le cas du festival de la diversité culturelle reste l'exemple le plus édifiant. L'intervention de tous les partenaires au niveau des mêmes sites a également favorisé la convergence des efforts.

## II. ASSESSMENT OF JOINT PROGRAMME RESULTS

### a. Report on the key outcomes achieved and explain any variance in achieved versus planned results. The narrative should be results oriented to present results and illustrate impacts of the pilot at policy level)

Nonobstant les difficultés de mesure des résultats, il ressort au travers des entretiens, des focus group et des visites in situ, réalisés lors de l'évaluation finale du programme, que les bénéficiaires et les autorités locales dans les zones d'intervention apprécient les actions conduites principalement durant la phase 2 et qui ont des incidences réelles sur les bénéficiaires directs. L'impact du programme peut s'apprécier à travers les activités clefs suivantes :

- *Les festivals*: sur le tableau de la valorisation du patrimoine culturel mauritanien, ils ont permis de remettre au-devant des aspects de la culture mauritanienne menacés de disparition notamment la poésie, les chansons, les danses, les instruments de musique traditionnels, d'aider ainsi la population à retrouver dans une certaine mesure son identité culturelle et surtout à assurer l'appropriation de la culture traditionnelle par la jeune génération. Au plan économique les festivals ont servi à démontrer que la culture constituait un créneau pour gagner de l'argent et ont permis aux artisans de vendre des produits artisanaux; ils ont induit l'émergence d'un marché de manifestations culturelles, sponsors, publicité, développement de la communication événementielle. Ils ont permis par ailleurs un éveil à la prise de conscience de développement des localités par des investissements privés en matière de réhabilitation et de construction des infrastructures d'accueil et publics (alimentation en eau, réhabilitation des centres médicaux, ...).
- *Les microcrédits*: sur les microcrédits, bien que souvent les bénéficiaires estiment que les montants octroyés sont faibles, cela a permis cependant à ceux qui avaient les projets clairs de développer leurs activités et par conséquent leurs revenus. Dans la ville de Kiffa, par exemple, des artisans ont pu, grâce aux montants reçus, faire des stocks de matière d'œuvre, ce qui leur a permis de produire en grande quantité durant toute une année et d'accroître leurs revenus. Un photographe a également réussi avec le crédit obtenu à renforcer ses capacités logistiques en sonorisation et caméra et aujourd'hui sa part de marché dans les reportages photos, vidéo et l'animation des manifestations a augmenté. Au niveau de la ville d'Atar, une fédération d'associations de 400 femmes qui a obtenu un total de 800 000 UM de crédits, a réussi à louer et équiper une place des fêtes qu'elle met à disposition lors des différentes cérémonies organisées dans la ville. L'initiative fait gagner à ces femmes un revenu appréciable en plus d'offrir des emplois sur le site à des femmes à l'occasion de l'organisation des dites cérémonies.
- *Les formations*: La forte demande de la formation organisée par le Programme à Kiffa et à Atar traduit l'adéquation entre cette activité et les besoins des opérateurs dans les secteurs concernés. Certains bénéficiaires qui ont eu en sus de la formation les microcrédits ont déclaré avoir valorisé les enseignements reçus dans leur travail.
- *La technologie de séchage de couscous*: la formation et la dotation des groupements féminins en équipements de technologie moderne et hygiénique de séchage et d'emballage du couscous traditionnel ont révolutionné la productivité et les techniques de production. D'une capacité de production et de séchage de 10 kg en 3 jours par la méthode traditionnelle, la technologie mise à disposition permet aux femmes de traiter 20 kg de couscous par jour avec une durée de séchage de 3h dans les fours solaires et dans des conditions d'hygiène nettement améliorées. Elles gagnent en temps et en possibilité de diversifier leurs activités avec cette réduction significative du temps de séchage. Malgré un démarrage tardif de cette activité, elle montre au vu des

premiers résultats qu'elle est porteuse d'un potentiel élevé d'amélioration de revenus et des conditions de vie des femmes bénéficiaires et de leur autonomisation.

- *Les centres de développement artisanal*: ils offrent l'opportunité de développement et de promotion des activités pour les artisans dans les deux régions bénéficiaires dont le souhait longtemps exprimé était de disposer d'un village artisanal qui soit un site regroupant tous les corps de métiers sur un même site. Ils serviront de modèles qui seront répliqués par le gouvernement dans toutes les régions du pays.

▪

**b. Report on how outputs have contributed to the achievement of the outcomes based on performance indicators and explain any variance in actual versus planned contributions of these outputs. Highlight any institutional and/ or behavioural changes, including capacity development, amongst beneficiaries/right holders**

- Les interventions du programme ont insufflé une dynamique nouvelle au secteur de la culture. Ce secteur qui n'intéressait que quelques rares acteurs invétérés a connu subitement un engouement réel. Certains métiers tombés en désuétude ont été remis au goût du jour et redeviennent sources de revenus. L'exemple des festivals et des microcrédits reste des plus probants. Ces activités ont contribué à la réalisation de l'objectif spécifique portant sur "une impulsion de l'intérêt des décideurs, des opérateurs économiques et des populations, en particulier les femmes et les jeunes, pour les industries culturelles, créatives et touristiques et le renforcement de leurs capacités en matière de gestion et de valorisation du patrimoine". En augmentant le revenu de ces groupes, le programme peut prétendre avoir contribué aux efforts de lutte contre la pauvreté qui est son objectif premier.

**c. Who are and how have the primary beneficiaries/right holders been engaged in the joint programme implementation? Please disaggregate by relevant category as appropriate for your specific joint programme (e.g. gender, age, etc)**

Les bénéficiaires directs du programme sont :

- ✓ **Les partenaires nationaux** : Les gestionnaires du Patrimoine et de la culture, les représentants des Départements ministériels et de leurs directions centrales, qui ont bénéficié de :
  - ✓ L'expérience acquise tout au long de la mise en œuvre du Programme à l'occasion des réunions de suivi de la mise en œuvre et des ateliers de restitution des livrables.
  - ✓ Les formations dispensées dans le cadre des activités du Programme (formation des partenaires nationaux en suivi & Evaluation et en Gestion axée sur les résultats, formation dans le cadre du développement de la stratégie de l'inventaire, acquisition de matériels d'enregistrement et de documentation...)
- ✓ **Les Agences du SNU** impliquées : les représentants de ces agences ont développé des compétences en matière de gestion et coordination conjointe entre Agences et d'un autre côté avec leurs partenaires nationaux respectifs.
- ✓ **Les partenaires locaux** : représentants locaux des départements ministériels, les services extérieurs, les porteurs de projets, les coopératives et les ONG locales, les bénéficiaires des AGR dont surtout des femmes, les fédérations et associations locales, les centres de formations professionnelles, les structures locales de microcrédits, etc...

L'ensemble de ces acteurs et partenaires ont été impliqués dans le programme tenant compte de leurs rôles et des besoins à satisfaire. A cet effet, l'ensemble des parties prenantes ont été informés, entre autres à travers les ateliers de lancement, de la mise en place du projet, des objectifs visés, des groupes ciblés et des modalités de fonctionnement. Partant de là, les activités ont été préparées pour

répondre aux besoins identifiés et de manière concertée. Le ciblage spécifique des femmes et des jeunes exerçant dans les secteurs de l'artisanat, de la culture et du tourisme, a été assuré dans le cadre particulier de la mise en place du microcredit par les critères de sélection définis. Il en a été de même concernant les formations techniques et de gestion qui constituent une réponse aux contraintes identifiées par les bénéficiaires directs comme limites principales à l'amélioration des revenus tirés de leurs activités.

**d. Describe and assess how the joint programme and its development partners have addressed issues of social, cultural, political and economic inequalities during the implementation phase of the programme:**

**a. To what extent and in which capacities have socially excluded populations been involved throughout this programme?**

Au niveau des régions couvertes, les populations les plus nécessiteuses ont été ciblées : les jeunes issues des associations culturelles et socio-professionnelles ont été largement impliquées dans les activités de mobilisation sociales et d'information pour promouvoir la valorisation et la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel et convaincre de l'innocuité d'investir dans la culture et le tourisme, pour créer des emplois et de la richesse. Ils ont ainsi participé à l'organisation de toutes les activités culturelles développant par la même occasion leurs capacités techniques et organisationnelles. Les jeunes ont montré leur intérêt et une bonne implication dans l'organisation des activités du programme, notamment des festivals où les associations culturelles, les exposants, les artisans n'ont pas ménagé leurs contributions aux succès enregistrés. De même pour ce qui concerne les semaines régionales de la culture, de l'artisanat et du tourisme réalisées dans chacune des régions du programme avec succès et en impliquant toutes les parties prenantes.

Pour ce qui concerne l'activité de microcredit, les critères mis en place et le niveau considéré bas du plafond de credit a permis de limiter l'accès de manière spécifiques aux groupes les plus pauvres exerçant des activités économiques dans les 3 secteurs visés. Dans la même logique, les formations techniques et en gestion ont été basées sur les besoins des groupes ayant bénéficié du crédit et en leur donnant la priorité dans l'accès à ces formations.

**b. Has the programme contributed to increasing the decision making power of excluded groups vis-a-vis policies that affect their lives? Has there been an increase in dialogue and participation of these groups with local and national governments in relation to these policies?**

A travers les différents ateliers, formations, guidance et appui menés dans le cadre du Programme conjoint, les femmes et les jeunes ont pris connaissance de leurs droits, des conventions internationales sur les droits de l'homme ratifiées par la Mauritanie et des politiques nationales adoptées en faveur des droits des femmes et de l'égalité de genre. Les actions de renforcement des capacités des femmes ont contribué à leur implication dans la vie active et à améliorer l'état de leur situation sociale au sein et en dehors des familles. L'implication des associations et autres groupes organisés dans la réalisation des activités a également permis de renforcer leurs capacités, de leur faire prendre conscience de leur rôle et responsabilité et de mieux les positionner pour participer à la prise de décisions et aux différents processus qui les concernent.

**c. Has the programme and its development partners strengthened the organization of citizen and civil society groups so that they are better placed to advocate for their rights? If so how? Please give concrete examples.**

Des actions structurantes au profit des chambres de l'artisanat et du tourisme et leurs adhérents dans les zones couvertes par le programme ont été menées qu'il restera à pérenniser. Une évolution importante a été l'ouverture réalisée dans le système de crédits en cours en Mauritanie et l'appui apporté à la prise en compte de la composante culture pour laquelle une ligne de crédit a été ouverte et qui fut estimée comme ayant le meilleur taux de remboursement. Certaines des AGR appuyées dans le cadre du Programme ont atteint un niveau de réalisation prometteur mais elles restent encore dépendantes de l'appui externe pour leur pérennisation. L'organisation des semaines régionales de la culture, de l'artisanat et du tourisme dans les 3 régions d'intervention ainsi que de festivals ont été des opportunités de valorisation du patrimoine culturel mauritanien qui ont permis de remettre au-devant des aspects de la culture mauritanienne menacés de disparition. Il s'agit notamment de la poésie, des chansons et danses, des instruments de musique et des jeux traditionnels qui ont ainsi aidé la population à retrouver dans une certaine mesure son identité culturelle et surtout à assurer l'appropriation de la culture traditionnelle par la jeune génération.

Au plan économique, ces manifestations ont servi à démontrer que la culture constituait un créneau pour gagner de l'argent et ont permis aux artisans de vendre des produits artisanaux. Les jeunes et les femmes ont été les premiers à bénéficier de ces activités qui ont permis aussi le renforcement de leurs capacités en matière de gestion et de valorisation du patrimoine. Des associations socioprofessionnelles comme les fédérations régionales des artisans et des associations culturelles de certains groupes défavorisés tels que les Haratines ont été redynamisés et ont contribué à la réussite des activités en contribuant à l'organisation, à la désignation des participants selon les critères arrêtés de manière concertée ainsi qu'à l'animation.

**d. To what extent has the programme (whether through local or national level interventions) contributed to improving the lives of socially excluded groups?**

La mise en place de la ligne de crédit, les formations réalisées ainsi que les opportunités de valorisation et de commercialisation des produits culturels, touristiques et artisanaux ont permis la génération de revenus directement ou indirectement pour les groupes les plus pauvres, contribuant à l'amélioration de leur conditions de vie et au renforcement de leur capacités.

En particulier, dans le cadre des manifestations organisées, la règle a été de confier une partie des prestations aux groupes pauvres et vulnérables, tenant compte des biens et services qu'ils sont en mesure de fournir. C'est ainsi que la location des tentes a été faite auprès des coopératives de femmes pauvres, les activités de gardiennage et d'entretien des lieux à des groupes ou individus issus de populations vulnérables, leur permettant ainsi d'obtenir des revenus leur permettant d'améliorer leur quotidien.

Par ailleurs, l'initiative de mise en place d'une plateforme de Ecommerce (commerce électronique), financée par le PNUD sur ses ressources propres, a contribué à organiser les bénéficiaires en vue de tirer parti de cette opportunité, une fois réalisée, et renforcer leur capacités.

**e. Describe the extent of the contribution of the joint programme to the following categories of results:**

**a. Paris Declaration Principles**

**• Leadership of national and local governmental institutions**

Tout le processus de conception et de mise en œuvre du programme conjoint est en soi une innovation en matière de coordination dans le domaine de la culture et du patrimoine tout particulièrement. De multiples institutions nationales ont étroitement collaboré avec 3 Agences du SNU pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et la promotion des réalisations du Programme.

La mise en œuvre conjointe de toutes les activités du programme a contribué à son échelle à faire tomber les cloisons existantes entre les institutions nationales, ce qui a permis la concrétisation de l'un des principaux objectifs des Programmes Conjointes à savoir la coordination et la mutualisation des efforts et des moyens. La mise en œuvre est, ainsi, conjointement planifiée à l'occasion des

réunions du CGP, coprésidées par le Ministère de la Culture et l'UNESCO, et programmées à raison d'une réunion par mois. Ces réunions ont permis une concertation suivie pour la programmation des actions entreprises. D'autres réunions plus élargies à tous les partenaires nationaux ont eu lieu à l'occasion des ateliers/débats de l'élaboration des stratégies et documents juridiques. Toutefois, il est à noter que cette appropriation et transfert de connaissances sont pour la plupart des cas limités au niveau des points focaux des départements impliqués.

Plusieurs axes de partenariat ont été développés assurant ainsi à ces résultats et objectifs une pérennité et une appropriation nationale. Ces axes de partenariat se situent d'abord au niveau central avec les institutions nationales responsables des politiques et stratégies relatives au patrimoine et aux industries créatives, dont le Programme a appuyé l'élaboration et la mise en œuvre. Pour chaque composante du Programme, ce partenariat s'est développé de manière à permettre aux représentants de ces départements de coordonner leurs efforts, d'orienter le plan de travail annuel et d'évaluer, en cours de route, les résultats des activités mises en œuvre. Aussi, et en vue de mutualiser ces efforts, plusieurs missions de terrain ont été organisées conjointement et simultanément par les Agences et les partenaires nationaux.

Des partenariats ont été établis également au niveau local, dans les zones d'intervention, avec les autorités régionales (Wilaya), les autorités communales et les services décentralisés de divers Ministères.

- **Involvement of CSO and citizens**

Le Programme Conjoint a instauré une dynamique nouvelle à l'échelle locale au sein de la population, des ONG et des coopératives, ce qui s'est traduit par un tissage de liens, une mobilisation des ONG, des associations féminines et une implication particulière au niveau régional.

Le Programme Conjoint a choisi d'être à l'écoute des populations locales et d'accompagner des projets nouveaux, présentés par des porteurs ou de soutenir des activités déjà en cours. Cette approche participative était pertinente car elle a permis la consolidation de l'implication et de l'appropriation des projets par leurs porteur(se)s et a limité le rejet des actions d'appui apportées par le PC. Cette population n'était donc pas uniquement bénéficiaire du programme conjoint, mais elle en était aussi partenaire, ce qui a joué un rôle important dans la réussite du programme.

La majeure partie des activités du Programme dans les zones d'intervention ont concerné essentiellement les femmes et les jeunes.

En outre, en organisant des actions de sensibilisation et d'information sur certaines activités, le programme a impulsé l'adhésion des groupes et contribué à lever certaines réserves qui limitent leur participation et leur implication. Cela a été le cas particulièrement concernant le microcrédit avec l'organisation de réunions d'information impliquant des leaders religieux et communautaires sur l'adéquation du système avec les préceptes religieux.

- **Alignment and harmonization**

Les objectifs et réalisations du Programme se sont alignés sur les priorités des partenaires que ce soit au niveau national ou régional.

En matière d'harmonisation des actions et des principes, le programme a constitué une très bonne occasion pour l'engagement des partenaires à ce niveau. Cette harmonisation a facilité la mise en œuvre, notamment à l'occasion de l'engagement de plusieurs partenaires dans la mise en œuvre d'une même activité, essentiellement au niveau de la zone de convergence, où des missions conjointes entre agences et partenaires nationaux ont été souvent organisées, ce qui a permis une gestion canalisée et harmonieuse des ressources humaines et financières, malgré la contrainte liées à la multiplicité des procédures des agences impliquées.

- **Innovative elements in mutual accountability (justify why these elements are innovative)**

La programmation et la mise en œuvre conjointes du programme ont impliqué un processus participatif se basant sur la consultation des partenaires institutionnels, sociaux et associatifs, permettant un dialogue efficace entre les institutions d'un côté et entre l'état et la société civile d'un autre côté. Un échange d'idées et de directives a permis de se rendre compte des perceptions distinctes ou contradictoires des différents intervenants institutionnels et a entraîné une réflexion sérieuse sur l'unification, l'harmonisation des procédés et l'élaboration d'une stratégie nationale dont l'objectif principal est de promouvoir, préserver et rentabiliser le patrimoine culturel de manière concertée en tablant sur la mutualisation des efforts et des ressources. Tout ce processus conduit à la responsabilisation des intervenants et à la définition des rôles et des tâches de chaque intervenant.

b. Delivering as One

- **Rôle du Bureau du Coordonnateur Résident et synergies avec d'autres programmes conjoints MDG**

Un point focal a été désigné au sein du Bureau du Coordonnateur Résident pour assurer le secrétariat du CDN et assurer la liaison entre les équipes des 4 programmes conjoints dont la Mauritanie a bénéficié et le Secrétariat du Fonds OMD à New York. Ceci a permis de renforcer les activités de coordination et d'assurer la synergie entre les programmes MDG dans les régions communes d'intervention.

Le Bureau du Coordonnateur Résident joue un rôle actif au sein du CDN dans le pilotage global, les orientations et les prises de décisions stratégiques qui affectent le programme. Ce Comité, co-présidé par le Coordinateur Résident et le Ministère des Affaires Economiques et du Développement, est responsable de l'orientation globale et stratégique des PC.

Il s'est réuni 2 fois par an, pour veiller au bon déroulement des programmes et réorienter quand nécessaire leurs modes d'organisation, de gestion et d'orientation stratégique.

- **Innovative elements in harmonization of procedures and managerial practices (justify why these elements are innovative)**

Les éléments novateurs développés par le PC dans le cadre de sa mise en œuvre couvrent un mode de gouvernance efficace car basé sur une dynamique inter-agence du SNU et inter-partenaires nationaux. Ce mode de gouvernance du programme a prévu plusieurs structures qui lui sont propres. Deux instances ont été chargées de la gouvernance du Programme : le Comité National de Coordination (CDN), le Comité de Gestion du Programme (CGP). Le document du programme avait précisé les rôles des différents partenaires qui furent par la suite revus par les instances de gouvernance du programme dans l'objectif de clarifier le rôle des nombreux partenaires et des instances internes intervenant dans sa réalisation et à harmoniser la coordination de leurs interventions.

Le Programme innove également par l'implication d'un grand nombre de partenaires au niveau national et local depuis sa conception, tout le long de sa mise en œuvre jusqu'à la communication sur ses résultats et la réception de son évaluation finale.

- **Joint United Nations formulation, planning and management**

La mise en œuvre conjointe de toutes les activités du programme est allée vers la réalisation de l'un des principaux objectifs des Programmes Conjoints, à savoir la coordination des efforts et des

moyens entre Agences. La mise en œuvre a été, ainsi, conjointement planifiée par les Agences et partenaires nationaux directs, à l'occasion des réunions du CGP. Aussi, et en vue de mutualiser ces efforts, plusieurs missions de terrain ont été organisées conjointement et simultanément par les Agences et les partenaires nationaux. Pour ce même objectif, ces partenaires ont eu recours à la mise en commun des ressources budgétaires pour la réalisation des actions pilotes.

### III. GOOD PRACTICES AND LESSONS LEARNED

#### a. Report key lessons learned and good practices that would facilitate future joint programme design and implementation

Les histoires réussies et les bonnes pratiques identifiées au niveau central et local renvoient aux points suivants :

- La programmation conjointe.
- L'intégration du genre et de la culture dans l'approche du développement.
- La mise à niveau du système d'inventaire.
- L'élaboration de mécanismes du Système des THV.
- L'articulation entre patrimoine matériel et immatériel.
- Les outils pour former et disséminer : l'ingénierie pédagogique, les ateliers et rencontres pour la diffusion des OMD, le leadership, etc.
- Les femmes et les jeunes comme acteurs prioritaires dans le développement
- L'importance du rôle des microcredits dans la promotion des activités, notamment pour les groupes les plus démunies ;
- L'importance d'un accompagnement des bénéficiaires en matières de formation dans les domaines techniques des activités mais également en gestion et organisation pour assurer la durabilité et l'efficacité ;
- L'intérêt d'impliquer les bénéficiaires, mais également les organisations et institutions concernées dès le départ dans l'identification, la planification, la mise en œuvre et le suivi des activités en les renforçant dans leur rôles spécifiques.

Les leçons apprises identifiées par le PC se présentent comme suit :

- 1) Les mécanismes mis en place pour la durabilité des activités du programme dans la zone de mise en œuvre reposent sur :
  - ✓ l'implication de tous les partenaires et notamment la population locale avec une attention particulière aux jeunes et aux femmes ;
  - ✓ la convergence des agences du système des Nations Unies en fonction des avantages comparatifs ;
  - ✓ la connaissance et l'analyse approfondies des potentialités et des contraintes locales avec une attention particulière au patrimoine historique et culturel ;
  - ✓ la planification à court, moyen et long termes / en précisant les rôles, les complémentarités et les synergies ;
  - ✓ le développement des capacités des acteurs locaux / notamment la commune / municipalité en tant qu'institution chargée du développement local ;
  - ✓ l'intégration de l'approche genre à tous les niveaux de mise en œuvre du Programme ;
  - ✓ la mutualisation et la mise en synergie des efforts et des moyens ;
  - ✓ l'amplification des impacts communs ;
  - ✓ le travail avec les mêmes partenaires au niveau local ;
  - ✓ l'implication des structures organisationnelles locales (Associations féminines, coopératives, GIE, etc.) ;
  - ✓ la réalisation de formations et de recyclages pour l'accroissement des compétences du personnel en poste dans les régions et les communes ;
  - ✓ la disponibilité du personnel des structures locales à continuer les activités promues par le programme conjoint ;
  - ✓ l'utilisation de techniques appropriées et adaptées à la réalité locale ;

- ✓ l'identification de personnes ressources de la population locale ou d'institutions/organisations adéquates capables de prendre la relève des activités ;
- ✓ la mise en place d'un mécanisme de transfert progressif de responsabilité à la communauté pour la totalité des activités ;
- ✓ l'intégration du suivi et de la supervision des activités à transférer à la communauté dans les tâches régulières des services techniques ;
- ✓ la mise en place de mécanismes générateurs de ressources financières ;
- ✓ la mise en place, pour les activités qui le requièrent, d'un système d'autofinancement à base communautaire.

Les leçons tirées sont :

- ✓ l'implication des populations et des services techniques dans le suivi et l'évaluation des projets de développement, stimule les bénéficiaires (associations et coopératives féminines) à prendre en charge le processus de développement;
- ✓ le transfert progressif des activités à la communauté pendant le programme facilitera la durabilité des actions une fois le programme terminé. Les structures locales interviendront, au besoin, pour apporter un appui technique aux activités communautaires, notamment celles des coopératives et associations féminines.
- ✓ La durée des projets et programmes doit prendre en compte les délais nécessaires à l'établissement d'un processus participatif effectif et efficace pouvant assurer la pérennité des résultats au terme de la mise en œuvre des interventions, basée sur une appropriation et une implication effective des parties prenantes, notamment les bénéficiaires et les institutions nationales à tous les niveaux.
- ✓ L'appréciation des résultats, au cours de la mise en œuvre doit prendre en compte, outre la dimension financière, les autres dimensions pertinentes selon l'activité pour ne pas biaiser la réalisation des objectifs.

- 2) Appui au montage de projets de valorisation des produits de terroir et de sauvegarde du patrimoine au profit des associations et coopératives féminines : Afin d'établir de façon efficiente une assise solide pour le Programme Conjoint, il est essentiel de s'assurer que les femmes et les jeunes participeront aux différentes phases du projet, et d'aborder la question avec les partenaires, notamment les acteurs locaux, au cours de l'étape de conceptualisation des différentes activités. Le renforcement des capacités de tous les intervenants (notamment les femmes et les jeunes) en ce qui a trait aux droits et à la participation des femmes devrait débiter à l'étape de la planification des projets (impliquer tous les animateurs du terrain) et se poursuivre tout au long de la mise en œuvre, pour contribuer ainsi à son rendement et à sa viabilité. Dès le départ, il faudrait s'atteler au renforcement des capacités des individus et des associations et coopératives féminines.

Les leçons tirées sont :

- ✓ l'importance de créer des groupements de femmes ayant une existence légale reconnue, un groupe de taille humaine, capable de résoudre des problèmes relativement délicats. Les membres de l'association ou de la coopérative doivent avoir des liens de confiance et des contrôles possibles pour rester solidaire ;
- ✓ l'importance de tenir compte de l'interdépendance des besoins et des contraintes des femmes oasiennes dans la recherche de solutions appropriées ;
- ✓ chaque activité mise en œuvre dans le cadre du programme nécessite un type d'organisation au niveau du douar pour son bon déroulement. Le programme a démontré que les populations oasiennes savent mettre en place le type d'organisation adapté à chaque situation et à chaque activité en puisant dans leurs propres références.

**b. Report on any innovative development approaches as a result of joint programme implementation**

L'innovation majeure du Programme étant la reconnaissance du rôle de la culture en tant que levier de développement. Au niveau local, l'approche adoptée par le Programme est celle du diagnostic-action. Cette approche a permis l'identification des potentialités patrimoniales et touristiques des communes et les actions prioritaires qui justifient l'urgence d'agir sur des facteurs de dégradation et donc de passer à l'action immédiatement.

Les actions prioritaires ont un caractère de démonstration visant à diffuser une bonne pratique dans laquelle la valorisation du patrimoine culturel devient un exemple pour le développement local. L'implication active des acteurs locaux dans la mise en œuvre de projets prioritaires (présidents de communes, porteurs de projets, services extérieurs, etc.) contribue à la sensibilisation sur le rôle de la culture comme levier de développement, en particulier sur les potentialités économiques (activités génératrices de revenus) liés la valorisation du patrimoine culturel dans des zones fragiles comme les zones oasiennes.

D'autres approches de développement innovantes ont été :

- La mise sur pieds de nouvelles bases de collaboration pour une mise en œuvre conjointe ;
- L'instauration d'un mécanisme de coordination, avec l'aide des Ministères partenaires sous forme d'ateliers de concertation et de validation des TDR, des livrables, etc. ;
- La promotion tout le long de la mise en œuvre de l'appropriation nationale et locale
- Le renforcement du tissu associatif et de l'esprit de partenariat au niveau local.

### **c. Indicate key constraints including delays (if any) during programme implementation**

#### **a. Internal to the joint programme**

- Les objectifs du Programme sont ambitieux par rapport a la durée du Programme: la demande d'extension d'une année supplémentaire a été approuvée.
- Le PC apporte un nouveau système de coordination et de mise en œuvre auquel ne sont pas adaptés les mécanismes de gestion aussi bien des Agences du SNU que des partenaires nationaux ;
- La majeure partie des objectifs du Programme correspond à des orientations stratégiques qui rendent mal aisée l'évaluation des résultats atteints, surtout en l'absence d'une analyse/description de l'état initial avant l'intervention du PC;
- Les zones d'intervention prioritaires trop nombreuses étendues et éloignées ; la révision du programme a limité l'intervention à une seule zone : zone de convergence du PC.

#### **b. External to the joint programme**

- Les partenaires du Programme (partie nationale et agences du SNU) obéissent à leurs propres mandats, règles et procédures administratives et priorités, ce qui entrave le maintien d'un niveau constant de coordination/concertation et participation de tous les partenaires pour la mise en œuvre des activités du Programme ;
- Diversité des interlocuteurs au sein d'un même département ;
- Difficultés d'implication des services décentralisés des partenaires directs (Culture, Artisanat & Tourisme) ;
- Faible implication de la société civile et du secteur privé opérant dans le domaine de la culture en raison de leur faible organisation et la non émergence d'entités leaders en termes de représentativité ;

- Manque d'expertise spécialisée dans les domaines d'intervention du Programme (Planification culturelle locale, Patrimoine et développement, Patrimoine et Genre.);
- L'action associative est faible dans le domaine du patrimoine culturel en lien avec le développement, ce qui entrave leur implication dans la réalisation de projets visant la préservation et la promotion de ce dernier ;
- Les différents niveaux d'interventions (national/local) rendent difficile la coordination/concertation entre les entités nationales des différents niveaux d'intervention ;
- Restructuration de certains partenaires clés du Programme et changements permanents des Points focaux des partenaires ;
- Le manque d'une claire définition des rôles respectifs des Agences du SNU et des chefs de file rends difficile la coordination/communication entre ces divers acteurs ;

**c. Main mitigation actions implemented to overcome these constraints**

- Extension de la durée du Programme d'une année supplémentaire;
- Révision des activités et du Budget du Programme pour optimiser l'atteinte des objectifs et assurer un impact direct;
  - Réduction du nombre des zones cibles ;
  - Implication et renforcement des capacités des ONGs nationales locales dans les domaines du genre et de la préservation du patrimoine culturel ;
  - Mise en place d'un dispositif de suivi de la mise en œuvre du Programme qui assure l'intervention conjointe de toutes les agences et partenaires nationaux et leur implication (CGP et CGP élargi) ;
  - Tenir des retraites annuelles du CGP pour examiner l'état de la mise en œuvre du PC et procéder aux réajustements nécessaires pour optimiser l'atteinte des objectifs du PC.

**d. Describe and assess how the monitoring and evaluation function has contributed to the:**

**a. Improvement in programme management and the attainment of development results**

Durant la mise en œuvre du PC, certaines activités voire des produits ont connu des ajustements. Les modifications encourues concernent le regroupement d'activités et parfois la migration vers d'autres produits, le changement d'intitulé ou de thématique, le changement d'acteurs, et la révision du budget des composantes du Programme (3 agences du SNU).

La comparaison entre le montage initial et les réalisations effectives contenues dans le cadre des résultats du PC devaient globalement faire en sorte que le PC a gagné en efficacité et en efficience grâce à l'ajustement budgétaire et l'harmonisation des responsabilités et des activités.

**b. Improvement in transparency and mutual accountability**

L'approche adoptée par le PC est une approche participative suivie tout au long du programme pour favoriser l'appropriation des activités menées, la transparence et la responsabilité mutuelle. Ainsi, de nombreuses institutions culturelles nationales, dont des ministères, ont participé à de nombreux ateliers et réunions de consultation, de concertation, d'élaboration et de validation des activités. Ces ateliers de consultation et de concertation sont le gage de l'appropriation du PC, sachant qu'ils ont permis d'instaurer un dialogue efficace entre les diverses institutions culturelles nationales. La démarche consultative menée par le MCJS tout au long du programme, d'abord au niveau interne (entre les entités gouvernementales centrales et régionales) puis au niveau externe (avec les partenaires

institutionnels, sociaux et associatifs du secteur de la culture), a en effet permis d'assurer l'implication d'un nombre important d'intervenants.

**c. Increasing national capacities and procedures in M&E and data**

L'approche participative adoptée pour le suivi-évaluation via notamment les réunions de suivi du CGP a constitué une occasion pour renforcer les capacités des partenaires en la matière. Des formations ont été aussi dispensées aux partenaires en suivi et évaluation au niveau du Programme lui-même et dans le cadre de la stratégie de focus country.

**d. To what extent was the mid-term evaluation process useful to the joint programme?**

L'objectif de l'évaluation à mi-parcours du PC a été de mesurer l'état d'avancement, d'identifier les écarts éventuels par rapport aux objectifs et de proposer un traitement de ces écarts. Bien qu'elle ne soit pas considérée comme satisfaisante dans l'ensemble elle a formulé quelques recommandations autour de la nécessaire recentralisation du programme sur Nouakchott la capitale et de réduire le nombre d'activités.

Le CGP a toutefois constaté que les recommandations de cette évaluation à mi-parcours sont maigres et peu satisfaisantes vu que l'équipe attendait de cet exercice qu'il procède à une analyse poussée du document de programme pour redimensionner et réorienter les résultats à atteindre et pallier au retard enregistré. L'évaluation à mi-parcours a également souffert de la faiblesse de l'analyse des activités mises en œuvre sur le terrain dans le cadre du Programme et de l'absence d'argumentaire solide pour convaincre de la pertinence de ses recommandations et le rapport ne fait aucune référence au cadre de S&E du Programme. Cette évaluation a été, par ailleurs, l'occasion de recommander la révision du processus de planification du PC et de valider les réajustements en terme d'activités et de budgets tels que proposés par le CGP.

**e. Describe and assess how the communication and advocacy functions have contributed to the:**

**a. Improve the sustainability of the joint programme**

Deux activités principales du programme présentent des gages de pérennité. Les festivals, grâce à l'engagement du gouvernement mauritanien pris depuis 2011 à soutenir ces manifestations et du fait de l'intérêt des promoteurs privés par rapport à un créneau qui devient source de revenus et de promotion culturelle.

Par rapport à l'activité de microcrédits, des réflexions sont en cours aussi bien au niveau du Comité Directeur National (CDN) que des départements sectoriels concernés pour identifier des voies et moyens de pérennisation des acquis du programme. A cela s'ajoute la mise en place de la plateforme de commerce électronique qui constituera un outil approprié de promotion du secteur et d'amélioration de l'organisation et des capacités des acteurs dans un contexte sécuritaire qui handicape le développement des activités.

Dans sa session du 29 janvier 2013, le CDN a recommandé: i) la mise en place d'un mécanisme de suivi et de gestion des fonds issus des microcrédits qui constitue un gage de pérennisation de cette activité qui profite à des domaines qui ont de sérieux problèmes d'accès aux financements; ii) l'organisation d'une session du CDN élargie aux départements ministériels concernés par l'activité de microcrédits pour mettre en place un mécanisme de suivi de cette activité après la fin du programme; iii) la mise en place d'un comité interministériel pour travailler sur les voies et moyens de préserver les acquis des programmes conjoints.

**b. Improve the opportunities for scaling up or replication of the joint programme or any of its components**

Si pour les festivals, la mise à l'échelle a déjà commencé avec le foisonnement de ce type d'activités, les centres de développement artisanal, qui offrent l'opportunité de développement et de promotion des activités pour les artisans dans les deux régions bénéficiaires, serviront de modèles qui seront répliqués par le gouvernement dans toutes les régions du pays. Il en va de même des formations réalisées dans le cadre de structures pérennes de formation qui peuvent soutenir et impulser un processus de formation et de renforcement de capacités qui a besoin d'être généralisé.

**c. Providing information to beneficiaries/right holders**

Les interventions menées sous le volet de communications organisées dans le cadre du Programme au niveau national et local ont permis aux bénéficiaires d'être informés tout le long de la durée de vie du Programme de ses objectifs et réalisations. Des stands exposants ses produits ont également été montés dans les zones ciblées par le Programme notamment lors de festivals culturels. Ces activités ont été l'occasion d'interagir avec tous les bénéficiaires et parties impliquées directement ou indirectement dans le PC.

**f. Please report on scalability of the joint programme and/or any of its components**

**a. To what extent has the joint programme assessed and systematized development results with the intention to use as evidence for replication or scaling up the joint programme or any of its components?**

La mise en œuvre du programme conjoint a apporté une innovation par sa nature conjointe qui constitue en elle-même une assurance de réplification de ses résultats étant donné que plusieurs partenaires y ont pris part et se sont approprié ses réalisations, notamment le MCJS et MCATA départements institutionnels en charge du secteur. Ainsi, le Programme est intervenu pour construire, de manière participative, une stratégie nationale pour la préservation, la mise en valeur et la promotion du patrimoine culturel. Cette démarche est une garantie de continuité et de protection du patrimoine et de la culture qui est un secteur potentiellement générateur de ressources.

Le Programme Conjoint a apporté un appui à la mise en place un système opérationnel d'inventaire du Patrimoine qui répond aux standards internationaux. Ce système est actuellement en phase d'exploitation au niveau central ; la deuxième étape consistera en sa généralisation au niveau régional notamment dans le cadre de la régionalisation poussée initiée par le gouvernement mauritanien.

**b. Describe example, if any, of replication or scaling up that are being undertaken**

Les actions prioritaires engagées dans les zones d'intervention ont un caractère de démonstration et de sensibilisation des populations locales, et serviront de modèle pour d'autres communes engagées dans le processus de planification et de développement local.

**c. Describe the joint programme exit strategy and asses how it has improved the sustainability of the joint program /**

#### IV. FINANCIAL STATUS OF THE JOINT PROGRAMME

a. Provide a final financial status of the joint programme in the following categories:

1. Budget total approuvé : **7 500 000** USD
2. Budget total versé : **3 544 243** USD
3. Budget total engagé : **3 327 961,22** USD
4. Budget total décaissé : **3 327 961,22** USD

**V. OTHER COMMENTS AND/OR ADDITIONAL INFORMATION****VI. CERTIFICATION ON OPERATIONAL CLOSURE OF THE PROJECT**

By signing, Participating United Nations Organizations (PUNO) certifies that the project has been operationally completed.

PUNO	NAME	TITLE	SIGNATURE	DATE
UNESCO	Michael Millward	Représentant pour le Maghreb		20/1/14
PNUD	Coumba Mar Gadio	Représentante Résidente		
FNUAP	Dr Koudaogo Ouédraogo	Représentant Résident		

## VII. ANNEXES

### **Annexe I : Etudes et Documents produits**

#### 1. List of all document/studies produced by the joint programme

1. Etat des lieux sur les traditions et valeurs qui avantagent ou entravent le développement dans les zones d'intervention du projet.
2. Identification des opérateurs et partenaires potentiels, évaluation de leurs capacités techniques pour la mise en œuvre du plan d'action et réalisation d'une étude de marché.
3. Collecte de données statistiques sensibles au genre sur la production et la consommation de biens et services culturels et réalisation d'une base de données.
4. Etude de faisabilité pour le soutien à la création de structures légères d'hébergement et de restauration gérées par les communautés particulièrement les femmes les jeunes.
5. Etude pour l'identification pour la conduite de 4 projets novateurs dont l'un au moins sur un site du patrimoine mondial.
6. Identification participative des besoins de formation (gestion, accueil, hygiène, cuisine.
7. Définition des programmes de formation dans les domaines prioritaires en relation avec le tourisme culturel.
8. Etude et diagnostic du secteur de la culture en rapport avec le développement et la réalisation des OMD.
9. Définition et expérimentation d'une méthodologie et d'un plan d'action pour la réalisation de la cartographie et l'inventaire du patrimoine culturel de la Mauritanie.
10. Elaboration d'un guide de l'inventaire du patrimoine.
11. Appui au développement du système des trésors humains vivants (*Imragen, musique traditionnelle et artisanat*).
12. Etude pour l'appui à la création et au fonctionnement de centres d'interprétation, à Chinguetti, au Banc d'Arguin et à Nouakchott.
13. Etude d'identification pour l'appui à la protection et à la valorisation des Mahdras et des manuscrits anciens par le développement de produits culturels et artisanaux commercialisables.
14. Etude d'identification pour la mise en place, au sein du dispositif de micro crédit existant, de mécanismes décentralisés de soutien financier aux activités culturelles touristiques et artisanales en Adrar, Assaba, Nouakchott et Banc d'Arguin....
15. Etude d'identification pour l'appui à la production et à la commercialisation d'une gamme de produits d'artisanat sélectionnés répondant à des critères de qualité labellisée qui diversifie et enrichit les circuits touristiques.
16. Manuel de procédures pour la création et la gestion de micro-projets et d'AGR dans les secteurs de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme.

### **Annexe II : Liste des Supports de Communication du Programme MDGf Culture 2008 à 2012**

#### 2. List all communication products created by the joint programme

Films sur la semaine de la culture des 3 regions avec une galerie photos  
Note d'informations sur le microcredit,

Film réalisé sur l'artisanat ;  
Films des festivals de 2010

3. Minutes of the final review meeting of the Programme Management Committee and National Steering Committee